

d'avoir les mêmes vues et qu'ils se proposaient d'employer les mêmes moyens." (1)

Dans cet entretien qui dura trois heures, Montréal fut fondé.

— Monsieur, dit l'abbé Olier en prenant congé de son nouvel ami et en lui mettant dans la main un rouleau de cent louis : *Voilà pour commencer l'ouvrage de Dieu.* Je vais, de mon côté, m'occuper à envoyer sans délai au Canada divers objets de première nécessité pour les hommes que nous y ferons passer le printemps prochain.

\*\*\*

Mais ce n'était pas assez pour le génie essentiellement organisateur et prévoyant de l'abbé Olier d'avoir envoyé vingt tonneaux de vivres et d'outils (2) destinés aux colons qui devaient arriver l'année suivante, et que le Père Vimont, dans sa relation de 1640 annonce ainsi : "nous apprenons que des personnes de vertu et de courage sont en résolution d'envoyer nombre d'hommes l'an prochain. Ils ont déjà fait passer des vivres pour ce dessein." Il fallait surtout s'occuper de former une société composée de membres aussi zélés et actifs que pieux et désintéressés qui n'oublierait point de pourvoir à temps la colonie naissante de vivres et d'objets de première nécessité, comme le faisait trop souvent la compagnie des cent associés à l'égard des malheureux colons de Québec.

(1) Annales des Hospitalières de St. Joseph.

(2) Ce secours ne pouvait arriver plus à propos, car l'incendie qui venait de ravager Québec aurait livré ses habitants à toutes les horreurs de la famine. Ce sinistre eut lieu le 15 juin 1640.

La sécheresse étant extrême cette année, raconte M. l'abbé Faillon, et le vent assez violent ce jour-là, le feu envahit avec l'église de Notre-Dame de Recouvrance la maison des Pères Jésuites et la chapelle du Gouverneur, et comme ces édifices étaient construits en bois de saules qu'on sait être très-résineux, le feu les enflamma avec tant de promptitude et de violence qu'on ne put presque rien sauver. Tous les objets de cuivre à l'usage de l'église, les cloches et les calices se fondirent. Des étoffes qu'on avait envoyées de France pour habiller des sauvages furent consumées aussi bien que les habits de parade donnés par Louis XIII qui avaient été mis en dépôt dans la maison des Jésuites, pour servir dans les occasions solennelles. Enfin le feu dévora ces trois édifices avec tant de rapidité qu'en moins de trois heures il ne resta plus qu'un amas de cendres et de charbons et quelques pans de murailles. Dans l'état d'abandon où les Associés laissaient la Colonie, cet accident fut une vraie calamité publique dont les suites devaient se faire vivement sentir à un grand nombre de colons. Comme il n'y avait point alors à Québec de boutiques de marchands où chacun pût recourir pour ses besoins et qu'on était obligé de faire venir de France tout ce qui était nécessaire pour subsister, les Jésuites ayant réuni dans leurs maisons, comme dans un petit magasin, les objets destinés à leurs autres résidences. Le linge, les habits et les meubles nécessaires pour vingt-sept François qui étaient au pays des Hurons et parmi eux treize Pères Jésuites, tous ces objets qu'on était prêt à leur porter, furent également consumés par le feu. Par conséquent tout ce qui était nécessaire pour entretenir la résidence de Sillery, pour celle des Trois-Rivières, pour la maison de Notre-Dame-des-Ages, tout fut dévoré par les flammes : jusque-là que les Pères Jésuites se trouvant sans abri, se virent réduits de se retrier à l'hôpital, dans la salle des pauvres, en attendant que M. de Montmagny leur prêât une maison pour s'y loger, et cette salle de malades servit alors de chapelle publique, jusqu'à ce qu'on eut reconstruit l'ancienne église paroissiale. Il arriva même que les registres de la paroisse ayant été consumés dans ce désastre, on fut contraint de recourir au témoignage des particuliers pour rétablir les actes des baptêmes ainsi perdus et en conserver la mémoire.

L'abbé Olier y réussit au delà de ses espérances en réunissant d'abord sous la raison de Société de Notre-Dame de Montréal, (1) six personnes de marque qui fournirent pour le premier embarquement la somme de vingt-cinq mille francs et même de cinquante mille, si l'on en croit la mère Juchereau, dans son histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il fallait ensuite, et c'était là le point capital de l'entreprise, acquérir en propre l'île de Montréal de la compagnie des cent associés, car la Société de Montréal n'y possédait pas un pouce de terrain, quoique le nom qu'elle s'était donnée tout d'abord semblât indiquer le contraire.

L'île de Montréal appartenait alors, depuis quelques années, à Jean de Lauzon qui, en sa qualité d'intendant de la compagnie des cents associés, se l'était fait octroyer sous la condition expresse d'y établir des colons et d'en commencer le défrichement.

Jean de Lauzon n'en avait rien fait, cependant comme il était intendant aussi habile que père bon et prévoyant, il avait eu soin, tandis qu'il occupait cette position élevée de ne pas oublier son fils François dans cette distribution de territoire tout à fait princière, et il lui avait fait donner, en propriété, toutes les îles qui se trouvent dans le fleuve St. Laurent, sans parler de diverses autres terres espérant éléver ainsi bien haut sa fortune et celle de son fils dans un avenir plus ou moins reculé.

Mr. de la Dauversière fut donc chargé d'aller à Vienne en Dauphiné, province dont Jean de Lauzon était devenu l'intendant à cette époque; pour lui demander, au nom des associés de la Société de Montréal, la cession de cette île et les conditions qu'il y mettrait.

Mais Jean de Lauzon se montra intraitable et ne voulut rien entendre des ouvertures qu'on lui fit. Force fut donc à Mr. de la Dauversière de s'en retourner

(1) Cette Société, dont l'abbé Olier était l'âme, se recruta très-rapidement, tant les personnes de marque qui y étaient admises mettaient de zèle à en attirer d'autres. Dès l'année 1642 elle comptait déjà au delà de trente-cinq membres, et quoiqu'il y eut parmi eux des magistrats, des comtes, des ducs et des Dames de la première qualité, et que la plupart fussent très connus dans Paris par le haut rang qu'ils y occupaient, jamais on n'a pu parvenir, malgré les recherches les plus minutieuses, à établir, d'une manière exacte, tous les noms de cette illustre société, tant chaque membre avait à cœur de cacher ses largesses et ses biensfaits et de laisser à Dieu seul la gloire de l'œuvre que lui-même avait inspirée.

Pour n'en citer qu'un seul exemple, il suffira de rappeler que Madame de Bullion, versa à elle seule, dans les fonds commun de la société, plus de soixante-mille francs, somme énorme pour cette époque, et que la plupart de ses associés mêmes ne surent qu'après sa mort, de quelle main étaient venues ces largesses vraiment royaunes. Jamais elle ne permit qu'on fit figurer son nom sur aucun acte qui put témoigner de son inépuisable charité, on se contentait de l'y désigner sous le nom de *bienfaitrice inconnue*. Il en était de même des autres associés : tous pratiquaient largement cette maxime sublime : *il faut que la main droite ignore ce que donne la gauche.* Aussi jamais associations laïques ne donnèrent-elles en aucun temps une image plus frappante des sociétés chrétiennes de la Primitive Eglise. Ces devois associés, dit le Père LeClerc, se vouaient à cette bonne œuvre avec tant de concert et d'union qu'ils ne se traitaient entre eux que de frères et de sœurs.

Que l'on s'étonne encore maintenant que Villemarie grandissant sous les auspices d'une telle société qui n'avait d'autre but, d'autre lien, d'autre intérêt que la charité la plus pure n'a fait des progrès si rapides et soit devenue en si peu de temps le boulevard et le salut même de la Colonie !

M. l'abbé Faillon.